



Bulletin de liaison du Groupe Mammalogique Breton

Mammi-Breizh est un bulletin trimestriel d'informations et d'actualités mammalogiques en Bretagne. Il est ouvert à tous : vous pouvez transmettre toute information, observation, annonce, dessin... au siège du GMB, à Sizun.

SOMMAIRE

Bilan de l'opération Canal 2000	2
5ème Nuit de la Chauve-souris	2
Colloque SFEPM / festival de Ménéguette	2
Nouveau cas de rage dans le Finistère	3
Solidarité avec nos collègues normands !	3
Contrats-Nature pour les chauves-souris	4
Poursuite des prospections Morgane	5
Réunion du Groupe Chiroptères/GMB	5
Mammifères à la carte	5
Contrat-Nature mammifères et milieux aquatiques	6

Un nouvel élan pour la conservation des mammifères sauvages de Bretagne

En ce début d'année et de millénaire, le bureau et les salariés du GMB souhaitent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des mammalogistes bretons ; que 2001 soit une année faste riche d'observations inédites et d'actions de protection réussies !

Pour le GMB, cette année commence sous les meilleurs auspices : grâce au soutien de nos partenaires institutionnels, deux nouveaux Contrats-Nature vont démarrer ; ils sont consacrés, pour l'un aux "mammifères et milieux aquatiques", pour l'autre aux "Grands rhinolophes du bassin versant de la Rade de Brest". Comme vous le lirez dans ce bulletin, ces nouveaux programmes pluriannuels sont ambitieux et vont nous permettre d'amplifier les actions d'étude et de conservation des espèces concernées. Ils mobiliseront largement nos salariés mais ne pourront se révéler efficaces qu'avec la participation effective des adhérents. Alors n'hésitez pas à contacter le siège du GMB pour prendre votre part des opérations de prospection, d'étude ou de conservation prévues !

De même, nous avons besoin de votre participation active et de vos données de terrain pour poursuivre nos interventions destinées à mieux faire prendre en compte la gestion des mammifères sauvages d'intérêt européen dans les futurs sites bretons du réseau Natura 2000 car là encore notre groupe a un rôle moteur à jouer dans ce projet de gestion intégrée de nos principaux espaces naturels.

Bien évidemment, qu'ils s'insèrent ou non dans des espaces protégés et reconnus, nous continuerons en 2001 à faire avancer la protection des nouveaux gîtes identifiés comme importants pour les mammifères remarquables de notre région ; alors si vous connaissez des sites à loutres ou à chauves-souris qui méritent une intervention conservatoire, n'hésitez pas à contacter l'équipe des salariés du GMB, ils auront à cœur de vous aider à concrétiser vos

projets locaux !

Bref, comme vous le verrez à la lecture de ce bulletin, les activités de notre groupe mammalogique sont très variées et nous souhaitons que chacun y trouve une place correspondant à ses centres d'intérêt et à ses disponibilités. Alors, à vous de jouer maintenant !

Jean-Marc HERVIO, Président du GMB

Contribution au Document d'Objectifs Natura 2000 / Scorff

Loutres capturées dans des pièges à ragondins	7
Étude préalable au CRE Léguer	8
Impact des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau	8
Offre toxicology conference. Ile de Skye	9
Dioxines : la France publie un bilan	9
Pollution pétrolière de l'Erika	10
Fichier catiche : typologie des gîtes à loutres	10
Sur le web	10
à lire / on a reçu	11
Mammi-brèves	11
Dates et appels à contribution	12

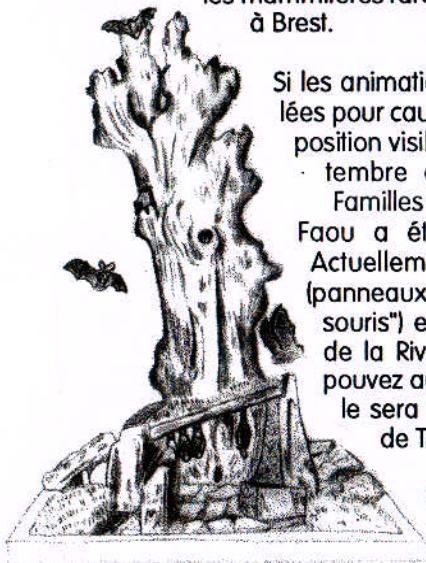
Adhésions 2001

Avec la
nouvelle

année vient la saison de vous réclamer encore des sous.... Pour un bon départ, commencez l'année en réglant votre adhésion 2001 au GMB (vous trouverez un bulletin ci-joint) !!!

Bilan de l'opération Canal 2000

Comme annoncé dans le précédent MB, durant l'été le GMB a proposé, à l'occasion de l'opération Canal 2000, des animations et une exposition visant à faire découvrir les mammifères rares du Canal de Nantes à Brest.



l'"arbre à chauves-souris"

Si les animations ont dû être annulées pour cause d'intempéries, l'exposition visible de juillet à fin septembre au Village Vacances Familles de Châteauneuf-du-Faou a été un franc succès. Actuellement cette exposition (panneaux et "arbre à chauves-souris") est visible à la Maison de la Rivière à Sizun (où vous pouvez aussi venir nous voir), et le sera en février au château de Trévarez.

Remerciements :
Conseil Général du Finistère et Village Vacances Familles de Châteauneuf-du-Faou.

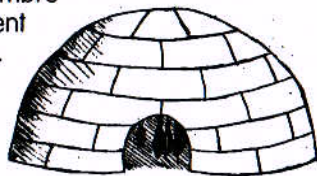


5ème nuit européenne de la chauve-souris

Le 26 août dernier, à Lopérec, a eu lieu la 5ème Nuit Européenne de la chauve-souris. En salle, Nadine Nicolas a tout d'abord présenté le GMB. Puis Josselin Boireau nous a fait découvrir les chauves-souris, (diapos à l'appui) leur biologie et l'intérêt de leur protection. Le public, composé de plus de 80 personnes de tous âges, s'est ensuite déplacé jusqu'au porche de l'église, pour observer la sortie de l'une des plus importantes colonies de reproduction de Grands rhinolophes de France. Grâce aux détecteurs d'ultrasons, l'écholocation a même pu être expliquée. Enfin, un "stand" présentant des brochures, plaquettes et autres objets à l'image des chauves-souris a été l'occasion de nombreux échanges.

Ce type d'animation est extrêmement important pour l'avenir des chiroptères, encore trop méconnus. Cette Nuit de la Chauve-souris a été une vraie découverte pour bon nombre de personnes, dont certaines ignoraient tout du "trésor" de l'église de Lopérec.

Le GMB tient à remercier la commune de Lopérec pour sa participation, en espérant que d'autres collaborations pourront s'instaurer dans les années à venir.



Inuit de la Chauve-Souris...

Le G.M.B. du 24ème colloque de la S.F.E.P.M. au 16ème festival de Ménigoute



Nadine Nicolas et Xavier Grémillet ont représenté le G.M.B au 24ème colloque de la S.F.E.P.M. qui s'est tenu à Grenoble à la mi-octobre. A l'affiche : "La Passion des Mammifères Sauvages" ! Pari tenu : adieu la grisaille du cabinet d'étude du spécialiste austère, vive la couleur, le panache et la passion du naturaliste. Jean-François Noblet et son équipe ont su concocter un savant mélange de communications scientifiques, de groupes thématiques, de débats passionnés, d'émotions, de réflexions fondamentales, de sorties sur le terrain, d'un "happening" médiatique (destruction d'ivoire saisie en douane), d'expositions de livres et d'objets d'art, de films hauts en couleur et de sujets très attractifs pour permettre au grand public de se mêler aux naturalistes, militants et autres scientifiques. Félicitations pour cette ouverture vers le citoyen anonyme et pour cette volonté de communiquer notre passion naturaliste.

Lors de son intervention "Nous, on aime les Chauves-souris", Nadine Nicolas, avec simplicité et gentillesse, a brillamment exposé la vie quotidienne du chiroptérologue de terrain à travers une série d'anecdotes.

Voici quelques thèmes de ces trois journées très denses, hormis les diverses discussions de couloirs :

- nos grands échecs : la fonte de la banquise et ses conséquences, les disparitions programmées des phoques moines, des éléphants, des grands singes, des baleines, ...
- nos réussites : la recolonisation des cours d'eau par le castor malgré des mégalofoies (cf. Lyon), le retour des ongulés et du lynx, le développement de la protection active des chauves-souris...

■ nos espoirs : le retour du loup

■ nos combats : la lutte contre la banalisation des bio-cides (Avermectines, Round-up, rodenticides ...), le

génie écologique, le retour des grands mammifères et le maintien des petits, ...

■ nos aînés morts ou encore vifs : R. Hainard et les autres

■ de superbes images : lynx, loups, ours blancs, noirs ou bruns, baleines, musaraignes, ...

■ les nouveaux outils de travail : optique, électronique, matériel pédagogique, vidéos, ...

■ Quelques modèles pour nous autres naturalistes du G.M.B. : la réhabilitation de sites naturels (cf. gîtes à chauves-souris dans le Vercors), la politique de création de vastes corridors biologiques entre des milieux préservés isolés dans des zones économiques très actives (cf. Rhône-Alpes), les paysages agricoles exempts de round-up et riches en grande faune facile à observer (cf. Vercors), ...

A nous de jouer, de créer une dynamique et de rassembler des forces vives et nouvelles. Le lobby agricole n'est guère pire que ceux des autoroutes; de la pétrochimie ou de l'urbanisme ...

Deux semaines plus tard, le **Festival du Film Ornithologique** (qui fait une large place aux mammifères) regroupe les mêmes naturalistes et bien d'autres, tous aussi passionnés. Quel étourdissant brassage d'idées, de projets, de naturalistes, ... Déluge de films remarquables: plusieurs, disponibles chez FIFO-Distribution Ménigoute sont directement utilisables pour nous, en Bretagne, pour informer, sensibiliser des publics variés (bocage, renard, blaireaux, ...). Il est bien difficile d'exploiter tous les stands du Forum tant ils sont nombreux : ils proposent un déluge de livres, vidéos, jeux éducatifs, matériels d'étude fort utiles, d'expositions ...

Finissons modestement par une maigre consolation : les actions et réalisations du G.M.B., malgré les difficultés rencontrées et ses faibles moyens, sont en parfaitement adéquation avec les efforts des autres structures de protection de la faune.

Nouveau cas de rage dans le Finistère

Article réalisé par Nadine Nicolas dans l'Envol des chiros n°2 (novembre 2000)

Le 20 septembre 2000, la Direction des Services Vétérinaires (DSV) du Finistère nous informait de son intention d'expédier au Laboratoire d'Étude de la Rage et de la Pathologie des Animaux Sauvages (LERPAS) de l'AFSSA de Nancy, une chauve-souris suspecte.

L'animal était vivant et captif chez un vétérinaire qui l'avait lui-même récupéré chez des particuliers du sud-Finistère.

En commun accord avec la DSV, il a donc été décidé de vérifier l'espèce et son état général. Effectivement cette chauve-souris était une sérotine commune, sans blessure apparente mais quelque peu "mordeuse", mordant avec tétanisation, tout tissu lui passant près du museau. Euthanasiée par un vétérinaire, la sérotine fut expédiée à Nancy par les services de la DSV.

Diagnostic positif, le deuxième cas cette année pour le département, la troisième "découverte" en trois ans.

Le Groupe Mammalogique Breton n'exerçant aucune pression de prospection sur les sérotines communes, ces diverses découvertes peuvent être qualifiées de fortuites, si ce n'est que tous les inventeurs connaissent de près ou de loin notre association.



☛ Les symptômes de la rage : la chauve-souris présente des difficultés de vol et demeure au sol, souvent amorphe, elle se laisse manipuler facilement, mais si elle mord elle reste tétanisée. Attention à ne pas se méprendre, en particulier pour la sérotine commune qui a une fâcheuse tendance à la morsure ; c'est surtout la tétanisation qui est caractéristique de la chauve-souris enragée.

☛ Si vous découvrez une chauve-souris au comportement suspect, n'hésitez pas à nous contacter.

☛ Toutes les personnes appelées à faire fréquemment du suivi chiroptérologique pour le GMB sont vivement invitées à se faire vacciner.

☛ Dans le cadre d'un bilan sur la connaissance des populations de sérotines communes, en cours de réalisation au niveau national, vous êtes invités à signaler au GMB toute colonie de sérotines communes.

Les nouvelles de la rage

Cet automne, deux nouveaux cas de rage nous ont été signalés en France. L'un dans la Marne concernait une sérotine commune, le deuxième dans les Pyrénées Orientales a été diagnostiqué sur une pipistrelle commune. Sur les dix cas recensés en France depuis 1989, neuf concernaient la sérotine commune, un seul la pipistrelle commune.

Lors de sa réunion annuelle, le groupe national chiroptères a souhaité que se mette en place au cours de l'année 2001 une enquête nationale permettant d'évaluer l'épidémiologie, sur la base d'un protocole où la protection de ces espèces fragiles demeure une priorité.



J'en rage...

Appel à soutien : solidarité avec nos collègues normands

Le plus grand site d'hibernation connu en Normandie, situé à Bellou/Huisne (61) dans le Perche Ornaïs, dans le Parc Naturel Régional du Perche, comptait 648 individus de 11 espèces de chauves-souris différentes lors du dernier recensement effectué au cours de l'hiver 1997. Depuis cette date, les membres du CNEK (Centre National d'Études Karstiques), aux motivations floues, occupent les lieux avec la bénédiction de la mairie. Les conséquences sur l'utilisation du site par les chiroptères sont catastrophiques : dérangements réguliers en hiver par des travaux de terrassement, obturations des fissures qui abritaient un grand nombre de Grands Murins, fermeture hermétique de l'entrée. Des cadavres ont été retrouvés dans de petites carrières proches n'offrant pas des conditions d'hivernage favorables. Les joyeux lurons du CNEK ont même passé le réveillon 2000 dans la carrière (cf. envol des chiros n°1).

Le Groupe Mammalogique Normand appelle à faire pression, par mail ou courrier, auprès des administrations, afin de marquer votre désapprobation concernant la destruction du site et pour qu'il soit rapidement classé et restauré.

La protection des chiroptères ne connaissant pas de frontières, et même s'ils nous ont volé le cidre et le Mont Saint-Michel, le GMB a d'ores et déjà envoyé des courriers aux administrations normandes, et nous vous invitons à le faire à titre personnel.

Dernière minute : le Conseil Régional de Basse-Normandie nous a répondu et semble favorable à la mise en protection du site. Malheureusement, le GMN nous a indiqué que les autres acteurs (DIREN, PNR, Préfecture, mairie) continuent à bloquer la situation. Nous vous invitons donc à continuer à faire pression.

☛ Contacts :

■ DIREN Basse-Normandie

Le Pentacle

Avenue Tsukuba

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

diren@basse-normandie.environnement.gouv.fr

■ Parc Naturel Régional du Perche

8, rue Marcel Louvel

B.P. 23

61140 REMALARD

parc.du.perche@wanadoo.fr

■ Préfecture de l'Orne

Hôtel du département

39, rue Saint-Blaise

61000 ALENCON

■ Conseil Régional de Basse-Normandie

Hôtel de Région

Abbaye aux Dames

B.P. 253

14035 CAEN Cedex

■ Groupe Mammalogique Normand

Place de l'Eglise

Mairie d'Epaigues

27260 EPAIGNES

tel/fax: 02.32.42.59.61

rep: 02.35.65.22.22

gmn@oreka.com

■ Protection des chauves-souris par le biais des Contrats-Nature : le passage de relais

- Bilan du Contrat-Nature "identification et gestion conservatoire des espaces naturels régionaux prioritaires pour les mammifères d'intérêt européen"

Ce programme pluriannuel (1996-1999) d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne vient de prendre fin. Piloté par la Région, il a bénéficié des cofinancements de l'Europe (Objectifs 2 et 5b), de l'État, de la Région, des Départements (22, 29, 56) et de la Communauté Urbaine de Brest. C'est Bretagne Vivante-SEPNB qui s'occupait du suivi et de la protection des sites d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Ce programme avait pour objectif la protection de 58 sites abritant des mammifères d'intérêt communautaire, c'est à dire figurant aux annexes II et IV de la Directive Habitats, soit loutre, castor et chauves-souris. Les 35 gîtes à chauves-souris ont bénéficié de protections variées : Arrêtés Préfectoraux de protection de biotope, conventions avec les propriétaires privés, mise en place de grilles à l'entrée des cavités, de grillages autour des puits, pose de briques "nichoirs" ou de panneaux d'information. Un puits d'ardoisière a même été acquis au franc symbolique. Plusieurs animations (notamment dans le cadre de la Nuit Européenne de la Chauve-souris), formations et articles de presse ont contribué à sensibiliser le public et les professionnels à l'intérêt de la protection des chiroptères.

Pour en savoir plus, les rapports finaux de ce programme, détaillés par département, sont consultables au siège à Sizun. Bon nombre des actions menées ont également fait l'objet d'articles ponctuels dans les précédents Mammi-Breizh. Un grand merci à toutes les personnes qui ont pris part à ce programme (en espérant qu'elles renouvelleront leur participation pour le prochain !)

- Le nouveau Contrat-Nature pour l'étude et la sauvegarde du Grand rhinolophe dans le bassin versant de la Rade de Brest



L'importance exceptionnelle des populations de Grands rhinolophes de l'ouest de la Bretagne, et particulièrement celles du bassin versant de la Rade de Brest¹, justifie à elle seule un programme spécifique. C'est pourquoi le GMB vient de proposer à la Région un Contrat-Nature sur ce thème, pour les années 2001 à 2004 (le contenu vous en sera présenté dans un prochain Mammi-Breizh). Le 11 décembre dernier, la Commission Permanente de la Région a accepté le projet.

Un tel programme c'est bien, mais qu'en est-il des autres espèces, et des sites placés en dehors de cette entité géographique ? Qu'on se rassure, ils ne seront pas oubliés. Le GMB poursuit et prévoit d'autres programmes d'étude et de protection des chiroptères...

¹ Cette zone de plus de 2600 km² recouvre les bassins versants de l'Aulne, de l'Elorn et de nombreux petits cours d'eau, et s'étend de la Presqu'île de Crozon jusqu'au sud-ouest des Côtes d'Armor, sur 137 communes (cf. carte ci-contre)

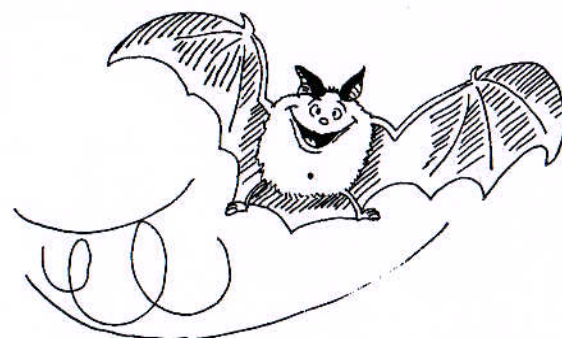
Dans le cadre de ce Contrat-Nature, la réalisation d'une bibliographie est en cours. Elle est axée sur les deux thèmes suivants :

- suivi des populations de Grands rhinolophes (suivi en gîte et en terrain de chasse, analyses de régime alimentaire...)

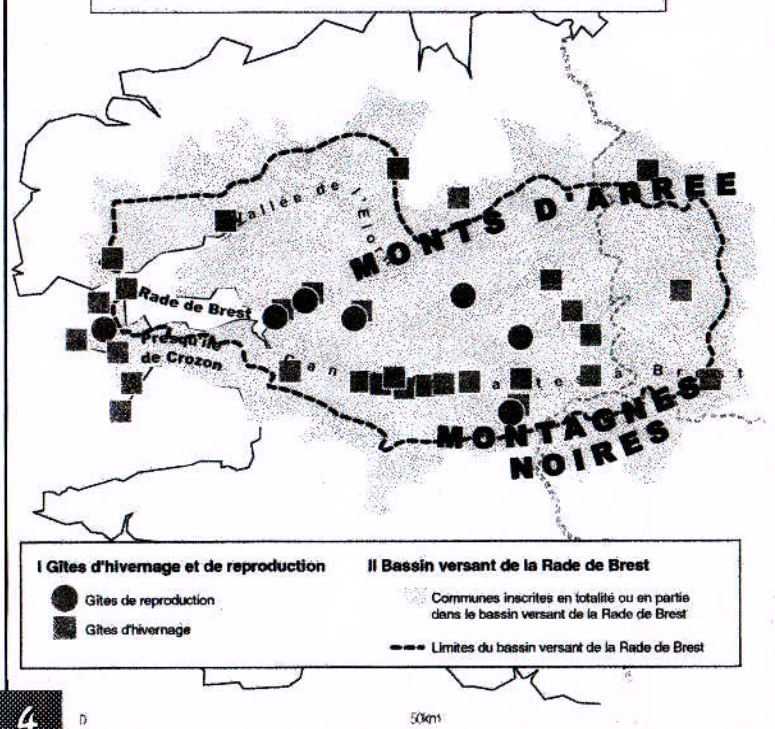
- facteurs affectant les populations de Grands rhinolophes (incidences de l'utilisation de certains produits pour le déparasitage du bétail ou le traitement des charpentes, analyses écotoxicologiques sur des cadavres ou du guano...)

Chaque thème fera l'objet d'une synthèse qui pourra être publiée dans des revues naturalistes ou scientifiques. Nos recherches pourront ainsi, on l'espère, servir à d'autres chiroptérologues...

Si vous avez tout document sur ces thèmes en votre possession, vous êtes donc vivement invités à le signaler au GMB. Merci d'avance...



Sites à Grands rhinolophes suivis par le GMB dans le bassin versant de la Rade de Brest





Groupe Chiroptères - GMB

■ Poursuite des prospections Morgane

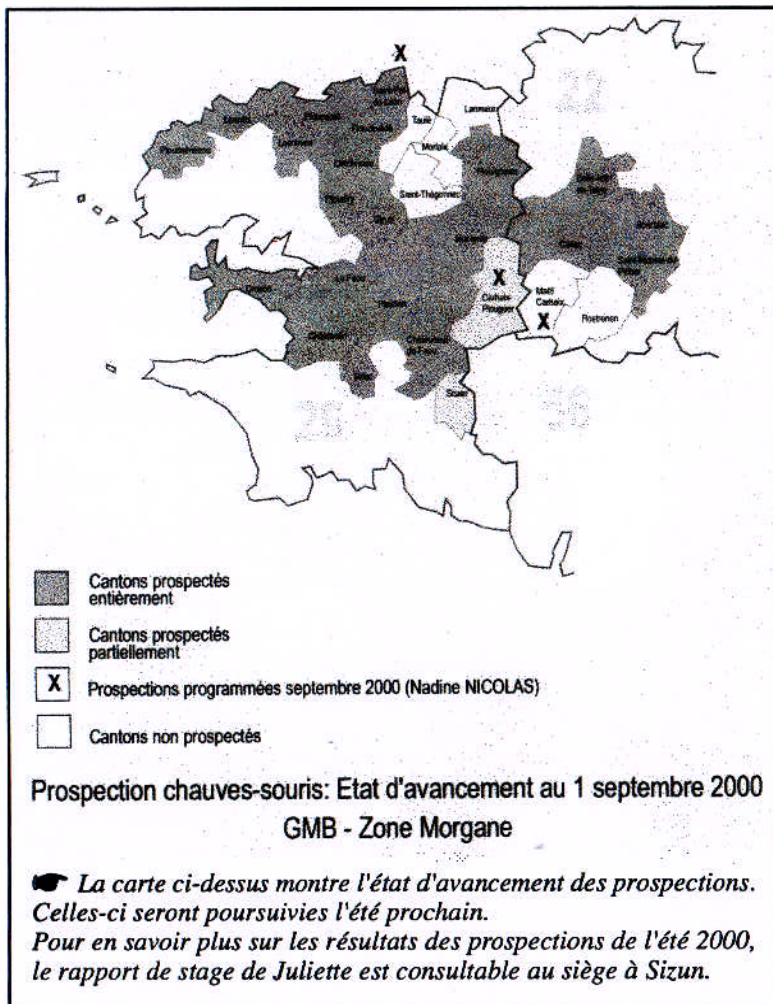
Durant l'été 2000, le GMB a accueilli une stagiaire (Juliette Vernusse, MST sciences de l'Environnement / Université de Rouen), dont la mission était de poursuivre les prospections dans les cantons Morgane (zones rurales en recul économique). Elle nous dresse ici un petit compte-rendu :

Les prospections estivales effectuées du 5 juin au 3 septembre dans le Finistère et l'ouest des Côtes d'Armor ont permis le recensement des chiroptères sur 15 cantons. 8 espèces ont pu être observées : le Grand et le Petit rhinolophe, les Oreillards gris et roux, la Barbastelle, la Pipistrelle, le Murin de Daubenton et la Sérotine commune. Mais aucune nouvelle colonie de Grands rhinolophes n'a été découverte sur la zone d'étude et globalement, peu de sites étaient occupés : sur les 94 églises prospectées, seulement 18 abritaient au moins une chauve-souris.

Cependant, les sites restant accessibles aux chiroptères et se trouvant dans un milieu naturel préservé étaient rarement vides. Pour le Grand rhinolophe par exemple, 40 % des églises ayant un accès pour cette espèce étaient occupées par au moins un individu. Ce constat encourage à multiplier le nombre de sites capables d'accueillir le Grand rhinolophe. En effet, de nombreux accès aux combles des églises sont à l'heure actuelle obstrués par du grillage "anti-pigeons". La recréation d'accès sera l'un des objectifs du Contrat-Nature "Grand rhinolophe" (cf. le § à ce sujet), programme qui portera ses premiers efforts sur les églises situées dans un environnement favorable, le but à terme étant de recréer un maximum de gîtes.

Il ressort de l'étude que le Centre Finistère prouve ses qualités environnementales en accueillant près de 50 % des effectifs de Grands rhinolophes du Département, contrairement aux régions du Nord Finistère.

Ainsi, les observations de cet été confirment l'intérêt et l'urgence du Contrat-Nature Grand rhinolophe, de la campagne de réouverture des clochers et de la poursuite du travail de sensibilisation du GMB.



Merci aux personnes l'ayant aidée dans ce travail : Ségolène Guéguen, Jean-Marie Loaec, Xavier Rozec, Erwan Cozic, Norbert Deuffic, Sébastien Raseloued, Laurent Philippe, Yannick Hubert.



■ Réunion du Groupe Chiroptères - GMB

Le 25 novembre 2000, la deuxième réunion annuelle du Groupe chiroptères GMB s'est déroulée à Carhaix et a réuni 15 personnes.

Pendant cet après-midi, nous avons fait le point sur les différentes activités chauves-souris menées par l'association cette année : les nouvelles, le suivi des populations hivernales et estivales, le point sur les prospections Morgane, le service SVP chauves-souris, les mises en protection, le problème de la rage, et l'annonce du Futur Contrat-Nature Grand rhinolophe.

Cette réunion a fait l'objet d'un compte-rendu qui a été diffusé aux membres du GC-GMB.

Mammifères à la carte

Suite à la réunion du GC-GMB, il a été convenu que tous les nouveaux adhérents à jour de leur cotisation recevront une carte de membre de l'association ainsi qu'un courrier officiel affirmant le caractère scientifique de leurs activités mammalogiques. Le but est de "faciliter" le contact avec les propriétaires fonciers lors des prospections.

Dernière minute

Cinq nouveaux sites à chauves-souris viennent d'être mis en protection par des Arrêtés de biotope* : il s'agit des églises du Faou, de Rumengol, de Camaret, de Saint-Herbot et Plogonnec. Nous vous en dirons plus dans le prochain Mammi-Breizh.

* Arrêtés signés le 12.01.01

Dans le Mammi-Breiz n°4, avait été développé un long article sur la réactualisation de la répartition de la loutre en Bretagne et les programmations de gestion/aménagement des cours d'eau, avec notamment un chapitre (primordial) sur les protocoles d'inventaire. Ces inventaires se poursuivent et s'amplifient dans le cadre d'un nouveau projet de Contrat-Nature "Mammifères & Milieux aquatiques" (cf. infra). Nous invitons donc chacun à continuer à nous transmettre les données d'inventaire, selon la fiche de site (ci-jointe, qui vient compléter la fiche Atlas jointe dans le dernier Mammi-Breiz), car pour être retranscrites valablement ces données ont besoin d'être **géoréférencées** (localisation sur carte / bassin versant, et non simplement maille IGN/commune). Comme la plupart des fidèles le font de longue date, il est recommandé, pour ceux qui prospectent un plus large secteur, de noircir des fonds de carte hydrographique Agence de l'Eau au 1/100.000ème (protocole signalétique et fonds de carte disponibles sur demande : cf. ci-dessous).



Renouvellement du Contrat-Nature thématique "Mammifères & Milieux Aquatiques" inventaires et actions conservatoires 2001-2004, bassins versants de Bretagne

Ce projet, déposé à l'automne 2000 auprès de la Région, de l'Etat, des départements...etc, vise à poursuivre à l'échelle de la Bretagne les actions entreprises dans un précédent Contrat-Nature (1996-99) en faveur des espèces remarquables de mammifères semi-aquatiques (loutre, castor, vison d'Europe) et des habitats aquatiques qu'ils exploitent. Pour ce faire, les inventaires & diagnostics - base indispensable à toute action de gestion conservatoire - seront poursuivis et normalisés dans une base de données et un système d'information géographique compatibles avec les réseaux préexistants (RNBDE, RIEB...).

Un second volet s'articule sur une mission d'assistance scientifique et technique spécifique auprès des opérateurs locaux (Contrats-Nature territoriaux, Contrats de Restauration et Entretien des cours d'eau, bureaux d'étude ou services routiers...), visant à les soutenir dans l'élaboration et le suivi de préconisations adéquates, de protocoles spécifiques ou de plans de gestion, ou retour d'information intégrant leur propre participation aux inventaires.

Enfin, un dernier volet vise à poursuivre et amplifier toutes les actions conservatoires entreprises de longue date sous

maîtrise d'œuvre du GMB, avec extension dans une logique de bassin versant, vis-à-vis de partenaires plus institutionnels, en y associant maîtrise d'usage et maîtrise foncière. Il sera valorisé par des outils de sensibilisation (plaquette grand public, tome mammifères d'eau douce des cahiers naturalistes de Bretagne, documents techniques, site web).

La réussite d'un tel projet repose donc au départ sur la pérennisation des inventaires tels qu'ils ont été assurés au sein du GMB depuis de nombreuses années. **Il est donc fait appel aux volontaires pour continuer à prospecter et transmettre leurs données de terrain sur fiche ou carte** (voir supra), notamment, pour la loutre, de façon concertée ou non, sur un certain nombre de bassins versants "stratégiques" : cf. ci-dessous et contacter à cet effet Lionel Lafontaine (02.98.68.86.33).

Element nouveau, l'ensemble des données engrangées seront systématiquement saisies sur base de données informatique, à l'instar de ce qui a d'ores-et-déjà été réalisé sur plusieurs bassins versants, comme en témoignent, par exemple, les études spécifiques résumées dans les 2 pages suivantes.

loutre : bassins "stratégiques" à (re-)prospector en priorité :

(merci de contacter Lionel Lafontaine)

Côtes d'Armor :

Oust
Lié
Yvel-Yvet
Meu
Rance

Finistère :

Penzé
Mignonne et Rivière
du Faou
Aulne maritime
Odet, Goyen
Aven / Ster-Goz
Belon

Ille-et-Vilaine :

Meu
Aff-Oyon
Canut
Vilaine

Morbihan :

Evel
Loc'h
Rivière d'Auray
Oyon
basse Vilaine

Compte tenu d'une place nécessairement limitée dans un tel bulletin, il est possible de commander en complément auprès de Lionel Lafontaine (par courrier, fax ou mail : otternet@aol.com) :

- protocole de prospection loutre + fiches + fond(s) de carte hydrographique 1/100.000ème Agence de l'Eau (préciser bassin(s) versant(s) prospectés ou que vous pensez pouvoir prospecter).
- carte A3 couleur de répartition de la loutre en Bretagne & mise en évidence des corridors potentiels de recolonisation
- texte de synthèse loutre & critères environnementaux en Bretagne (sous presse, Actes du Colloque IUCN Trebon 1998)
- inscription pour : recevoir par e-mail une lettre de liaison et d'échanges entre acteurs, complétée par une inscription à liste de diffusion spécifique pour échanger "en direct".



Contribution au Document d'Objectifs / Natura 2000
" Rivière Scorff, forêt de Pontcallec, rivière Sarre " :
RÉPARTITION DE LA LOUTRE D'EUROPE ET RECOMMANDATIONS DE GESTION DE SES HABITATS
(phase 1).

L. Lafontaine (Coord.), B. Salomon, J.-J. Le Gouic, F. Pillet & C. Guihard (1999).
 Rapport pour le Syndicat du Scorff.

Comme détaillé précédemment dans Mammi-Breizh, deux inventaires préalables, complémentaires, se télescopent sur le Scorff : étude préalable CRE (réalisée par le CERESA), et pré-inventaires Natura 2000 (Scorff+Sarre). A la demande du Syndicat du Scorff, le GMB a été sollicité pour produire une réactualisation de l'inventaire loutre, qui avait déjà été effectué de façon standardisée en 1992. À des fins comparatives, afin de mesurer de la façon la plus fiable une évolution (éventuelle) du statut de la loutre depuis cette date, il s'est avéré primordial et important de conserver le choix des 64 secteurs d'échantillonnage définis à l'époque pour le bassin du Scorff, et ainsi de prospecter sensu stricto les mêmes sites. A ces 64 secteurs du bassin du Scorff, ont été ajoutés 18 secteurs du bassin de la Sarre, puis - qu'une partie de ce bassin est également incluse dans le périmètre initial d'étude Natura 2000. Au total 82 secteurs d'échantillonnage ont ainsi été ici définis et prospectés.

En outre, compte tenu d'une échelle d'appréhension, qui est celle du bassin versant, et de l'importance d'une continuité du chevelu hydrographique pour une espèce telle que la loutre, il a semblé important de ne pas se limiter, en terme d'inventaire, aux seuls sites inclus dans périmètre initial d'étude Natura 2000. Sur les 82 secteurs d'échantillonnage définis et prospectés, 43 sont inclus dans le périmètre Natura 2000 (ce qui sous-entend a contrario 39 secteurs hors périmètre Natura 2000, soit 47,5% du total) :

	Scorff	Sarre	total
tous secteurs	64	18	82
périmètre Natura 2000	32	11	43

Les prospections ont été menées sur un total de 29 communes, 24 sur le bassin du Scorff et 8 sur le bassin de la Sarre; enfin, si la majorité des secteurs a été prospectée à pied sur les deux berges, un protocole particulier a dû être appliqué pour l'estuaire du Scorff, où les difficultés d'accessibilité à l'estuaire (qui constituent en soi un facteur très favorisant pour la tranquillité de l'espèce) ont nécessité une prospection continue, en bateau, de Pont-Scorff à Lorient.

A partir du résultat obtenu pour chaque secteur, une extrapolation a été effectuée pour le chevelu hydrographique qui lui est associé, et un jeu de couleurs a permis de distinguer sur carte l'évolution de la situation entre 1992 et 1999.

En outre, ont été adjointes les localisations des collectes d'échantillons à des fins toxicologiques (pesticides organochlorés et PCBs), qu'il s'agisse des cadavres de loutres, ou des prélèvements de sédiment, de poissons (5 espèces) et d'excréments (épreintes) de loutre d'Europe.

S'agissant des cadavres de loutres, sur contrats - aujourd'hui soldés - avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, nous avons jus - qu'alors, notamment, procédé à l'analyse de neuf cadavres de loutres récupérés sur ou à proximité du Bassin du Scorff (3 spécimens sur le Scorff, 3 sur la Sarre et 3 sur le bassin de l'Ellé).

Le 11 Avril 2000, a été trouvée une jeune loutre (2,8kg) morte en rive droite du Scorff, non loin de Pont-Scorff. Après accord du Syndicat du Scorff pour assumer financièrement les analyses toxicologiques de ce nouveau spécimen, des prélèvements ont été effectués puis transmis pour analyse. Les résultats seront intégrés au rapport définitif (phase 2) du Document d'Objectifs.

S'agissant de l'évolution du statut de l'espèce, il peut être résumé dans le tableau suivant :

	tous secteurs :		périmètre Nat2000 :	
SCORFF :	1992	1999	1992	1999
positif	38	56	26	30
négatif	17	7	3	2
non prospecté				
/ non significatif	9	1	3	0
total	64	64	32	32
SARRE :	1992	1999	1992	1999
positif	16	17	9	10
négatif	0	1	0	1
non prospecté				
/ non significatif	2	0	2	0
total	18	18	11	11

On observe donc, depuis 1992, une apparente recolonisation de l'espèce sur la partie aval du Scorff, notamment sur le sous-bassin du Scave, le ruisseau de St-Sauveur, et enfin sur l'estuaire du Scorff quasiment jusqu'à Lorient.

Ces résultats seront croisés, pour la phase 2, avec la cartographie des habitats effectuée par le Conservatoire Botanique National de Brest (Hardegen, 2000). L'ensemble du corridor fera alors l'objet d'une réévaluation-terrain afin de décliner les habitats (annexe 1 ou annexe 2 de la Directive 92/43) qui apparaissent les plus déterminants pour l'espèce, en terme de gestion adéquate, avec recommandations ad hoc. Il faut également d'ores-et-déjà observer que les propositions de gestion qui émergeront dans le cadre du contrat de restauration et d'entretien (CRE) du Scorff, actuellement en préparation, devront s'avérer totalement compatibles avec le Document d'Objectifs / Natura 2000, sur le périmètre définitif tel qu'il aura été approuvé. ■

loutres capturées dans des pièges à ragondins

À deux reprises durant l'année 2000, pour le seul département du Finistère, nous avons été informés - photos à l'appui - de cas de capture de loutre durant des opérations de piégeage de ragondins. Ce fut tout d'abord le cas sur le bassin du Scorff (sous-bassin du Scave), sur la commune de Rédéné, par un piégeur agréé, où une jeune mâle et une jeune femelle ont été capturés puis relâchés sur place (merci au garde ONC L. Le Berre pour avoir transmis l'information, et à J.-J. Le Gouic & B. Salomon pour avoir récupéré et transmis des clichés). Ce fut ensuite le cas d'un propriétaire d'étangs près de Morlaix (bassin du Jarlot), qui a spontanément contacté Lionel Lafontaine et transmis des photos de la capture.

Du fait de la rapide expansion du ragondin sur l'ouest breton, et de ce fait de la multiplication des opérations de piégeage, nous ne pouvons que rappeler d'une part le contexte légal (qui oblige au relâcher des espèces protégées), souligner le risque induit de vulnérabilité pour ces espèces, et souhaiter être systématiquement tenus informés dès que de tels "accidents" se produisent. ■

Études préalables au Contrat de restauration et d'entretien du Léguer : RÉACTUALISATION DU STATUT DE LA LOUTRE & RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE D'UN C.R.E.

L. Lafontaine (Coord.), V. Lefebvre, D. Guegan, M. Riou, E. Hamon, J. Piquet & C. Macler (2000). Rapport à l'Association pour la Protection et la Mise en Valeur de la Vallée du Léguer, avec la collaboration du CRIR de Belle-Isle-en-Terre.

Dans le cadre des études préalables Contrat de restauration et d'entretien des cours d'eau, le GMB a été chargé d'un inventaire particulier loutre sur le Léguer, en collaboration avec l'équipe du Centre Régional d'Initiation à la Rivière. Dans le cadre de l'inventaire régional, des inventaires particuliers appliquant la méthodologie "standard" IUCN avaient d'ores-et-déjà été réalisés sur le Bassin du Léguer. Ce sont d'abord toute une série de relevés plus ou moins réguliers effectués principalement depuis 1985 et jusqu'en 1995, dans le cadre de l'inventaire régional loutre coordonné par le GMB. C'est ensuite un travail particulier effectué durant l'été 1998 dans le cadre d'un stage de BTS Gestion et Protection de la Nature (Le Gloahec, 1999).

S'agissant de l'évolution du statut de l'espèce, il peut être résumé dans le tableau suivant :

source :	inventaire régional	Le Gloahec, 1999	présente contribution	
secteur :	1985-95	été 1998	hiver 1998-99	été 1999
positif	26	25	26	29
négligé	5	0	8	5
non prospecté / non significatif	4	10	1	1
total	35	35	35	35

On observe donc, depuis 1998, une apparente recolonisation de l'espèce sur la partie aval du Léguer, notamment sur le sous-bassin du Min Ran (ou Kerlouzouen). Cette recolonisation a pu s'effectuer par le haut Min Ran (Louargat ou St-Ethurien), soit plus probablement par sa partie basse, ce qui sous-entendrait que certains individus dévalent le cours principal du Léguer jusqu'à Lannion (comme un témoignage manifestement fiable l'a confirmé en septembre 99), pour remonter ensuite le Min Ran. Un suivi attentif et régulier (veille écologique) devrait donc y être régulièrement opéré ultérieurement.

Ces résultats montrent que la loutre est actuellement présente sur la quasi-totalité du bassin du Léguer (29 secteurs positifs), hormis la zone la plus aval de part et d'autre de Lannion. Ceci souligne l'importance patrimoniale du bassin versant au-delà de ses limites. Un bilan semi-quantitatif des indices relevés a permis de dégager les secteurs préférentiellement exploités par l'espèce selon la saison, sur la base de ce cycle annuel 1999.

LOUTRE, FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET USAGES : UNE EXPLOITATION STATISTIQUE DES DONNÉES

Le croisement de ces données (niveau d'exploitation d'un secteur par l'espèce) avec divers critères environnementaux notés conjointement sur la fiche GMB-CRIR, ainsi que divers critères extraits de l'étude FDAAPMA22 (Rousseau, 2000), a permis de dégager certaines tendances visant à formuler des recommandations de gestion pour les cahiers des charges du CRE, en fonction des tronçons homogènes et des objectifs d'usage, lorsqu'ils seront

définis.

Voici les critères qui sont apparus ici discriminants :

A - CRITÈRES RELATIFS AUX HABITATS (favorisants)

A1 : corridor fluvial

- qualité générale des habitats
- état de la ripisylve
- strates de végétation

A2 : lit mineur

- encombres
- faciès d'écoulement

B - CRITÈRES RELATIFS AUX USAGES (limitants)

- pratique du canoë-kayak
- pratique de la chasse / chiens
- pratique de la pêche
- randonnée & usages récréatifs

Ceci a permis de dégager une hiérarchie dans les critères de menaces (à une échelle locale), du plus favorisant vers le plus défavorisant. Enfin, aucun des critères liés aux pratiques agricoles n'a montré ici de différence statistiquement discernable avec le niveau d'exploitation des secteurs par la loutre. Ceci suggère que ces critères interagissent moins à cette échelle (locale) qu'à une échelle plus vaste (bassin versant), comme cela a été montré par ailleurs. **Toute prise en compte opérationnelle de la loutre d'Europe dans un programme d'actions se doit donc d'intégrer impérativement cette nécessité d'appréhension à la fois à une échelle locale et plus globale.**

PERSPECTIVES

Les propositions de gestion qui émergeront dans le cadre du contrat de restauration et d'entretien du Léguer, actuellement en préparation, devront s'avérer totalement compatibles avec les exigences de la loutre d'Europe, en constatant, d'après ce diagnostic, que la prise en compte de la loutre d'Europe ne saurait être spatialement sectorisée, et devrait s'appliquer sur tous les tronçons homogènes du Bassin, quel que soit l'objectif final.

La définition d'objectifs (d'usages) par secteur homogène n'est pas actuellement définie, en rappelant que les objectifs piscicoles (au sens large) devraient par nature s'avérer convergents avec les intérêts de la loutre, qui se nourrit principalement de poissons.

En terme de cahiers des charges, il sera nécessaire, selon les objectifs par tronçon homogène pour la mise en place d'un CRE, en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs, de re-décliner plus finement les enjeux écologiques pour chaque tronçon homogène.

Ce travail de diagnostic plus fin devra redécliner en plusieurs niveaux de priorité le cahier des charges génériques (recommandations de gestion pour la Directive Habitats; Lafontaine, 1995, revu et corrigé), en tenant compte également, en terme d'usages, des facteurs de menaces précédemment identifiés dans la présente étude. ■

Groupe de travail " impacts des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau en Bretagne "

Ainsi que cela avait déjà été abordé dans le Mammi-Breiz n°4, on assiste actuellement à une dynamique d'évolution du contexte de la restauration et l'entretien des cours d'eau. L'implication des collectivités dans ces programmes est de plus en plus importante. Elle a notamment conduit au développement de démarches coordonnées de gestion des cours d'eau dans le cadre de Contrat Restauration Entretien (CRE). Ces derniers impliquent une harmonisation des démarches dans le dessein d'une efficacité accrue, d'économies d'échelles, d'évaluation des actions menées. D'autres part, on assiste à une professionnalisation des pratiques.

Afin d'accompagner ces évolutions et conscientes des enjeux pour les cours d'eau bretons, la DIREN a mis en place un groupe de travail en novembre 1998. Ce groupe comprend des représentants d'institutions, des scientifiques et des collectivités (Agence de l'Eau Loire Bretagne, ASTER 22, Conseil supérieur de la Pêche, Conseils Généraux, ENSAR-INRA, GMB, ODEM). Son objet a été tout d'abord de faire le point sur l'état de cette pratique en Bretagne ainsi que sur les connaissances scientifiques sur la question. Les résultats de ces travaux devraient être diffusés au cours de l'année 2001, à savoir :

- un guide méthodologique sur la restauration et l'entretien de rivière
- une plaquette sur les acteurs & structures intitulée " vers une approche globale de la rivière "
- une synthèse bibliographique des connaissances scientifiques.

Otter Toxicology Conference, Ile de Skye, Ecosse, 21-25 septembre 2000

Sous l'impulsion de Jim Conroy (Centre d'Hydrologie et d'Écologie, Banbury) et de l'International Otter Survival Fund (Ile de Skye), un séminaire européen "Loutre & Écotoxicologie" a été organisé en septembre dernier dans les locaux tout neufs de l'Université gaélique des Highlands & des Isles, sur Skye au nord-ouest de l'Écosse. A l'opposé délibéré d'un grand-messe médiatique, ce séminaire, tout aussi studieux que convivial (les pubs n'étaient pas loin), a cherché à rassembler la plupart des experts travaillant sur la problématique loutre et Écotoxicologie en Europe, afin de dresser un état de la recherche, confronter les expériences et de dégager des axes de collaboration commune. Lionel Lafontaine y fut invité, pour contribuer à une présentation-

bilan pour le sud-ouest de l'Europe (Espagne, France, Italie, Portugal). A noter d'intéressantes - car nouvelles - communications sur l'interface toxicologie-pathologie et sur la génétique moléculaire. Mais l'essentiel de ce séminaire s'est tenu dans des ateliers visant très concrètement à harmoniser les protocoles de laboratoire et l'exploitation des résultats (afin de mieux pouvoir les comparer), mettre en place une banque de tissus disponibles,...etc. Une décision importante a été aussi de convertir désormais les analyses de PCBs en équivalents-dioxine (TEQs), polluant(s) les plus mis en cause pour la loutre, le reste de la faune... et pour l'homme (cf. ci-dessous). Ce séminaire a enfin permis de jeter les bases d'une collaboration future au plan pan-européen. ■

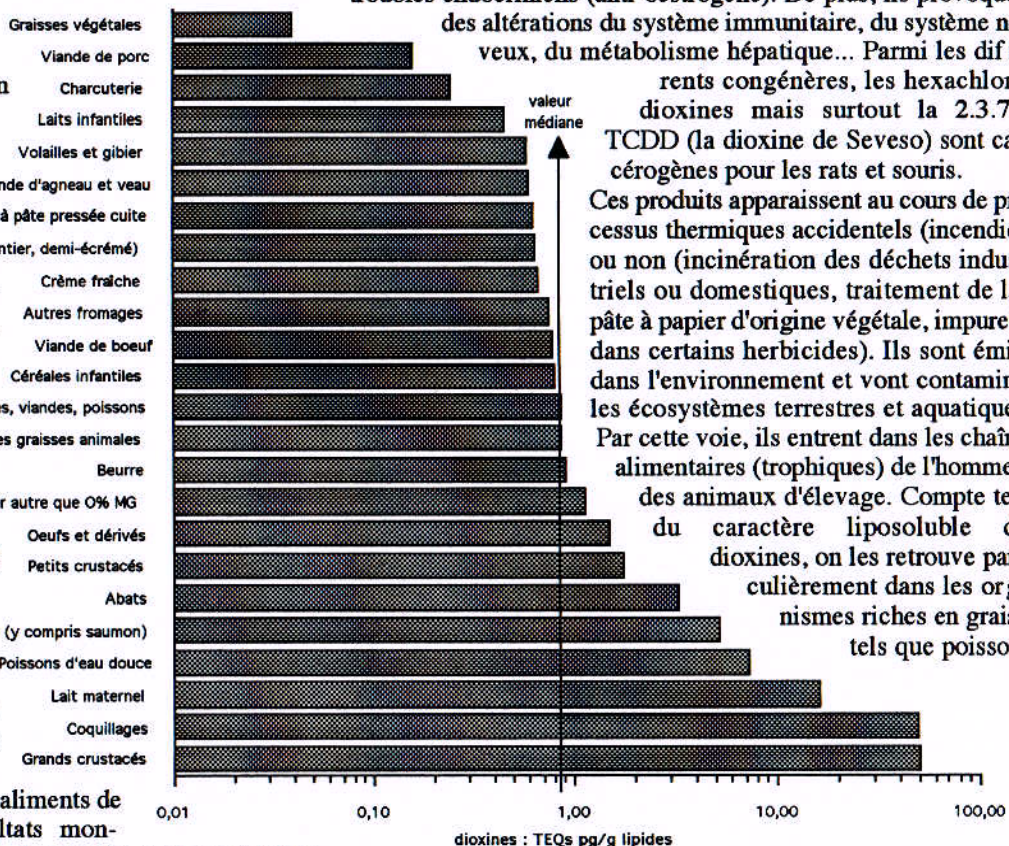
Dioxines : la France publie un bilan

Faisant suite au scandale, qui fit grand bruit, des poulets belges à la dioxine en 1999, le gouvernement français s'était engagé à évaluer et publier le niveau de contamination de la population française (via les aliments de grande consommation) par les dioxines. Ce fut chose faite en juillet dernier, par l'intermédiaire de l'AFSSA, qui a rendu publics sur son site internet, les résultats d'un (premier) bilan, inédit jusqu'alors ("Dioxines : données de contamination et d'exposition de la population française", AFSSA-CSHPF). Le rapport (45 pages) et/ou le résumé (5 pages) peuvent être téléchargés depuis le site de l'AFSSA (www.afssa.fr), ou obtenus par mail auprès de Lionel Lafontaine (fichiers au format PDF).

S'agissant de la contamination des aliments de grande consommation, ces résultats montrent, avec les réserves d'usage (cf. ci-contre), que ce sont ici les produits d'origine aquatique (coquillages, mollusques, poissons) qui présentent le plus grand risque de toxicité. Reconvertir le tout ensuite, selon le menu de chacun, entre ESB, listériose, OGM et tout le reste...

Rappel : Les dioxines : polychloro-dibenzo dioxines (PCDD) et les furanes : polychloro-dibenzo furanes (PCDF), sont des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques Chlorés (HAPC) polysubstitués regroupant une série de congénères (75 PCDD et 135 PCDF). Ces produits présentent une grande stabilité thermique, ils sont insolubles dans l'eau mais très solubles dans les graisses. Ils sont peu biodégradables et du fait de leur forte affinité pour les graisses, ils vont s'accumuler dans les tissus graisseux, essentiellement d'origine animale, où ils peuvent persister très longtemps. Leur rémanence forte les classe dans la catégorie des Polluants Organiques Persistants (POPs). Sur le plan toxicologique, chez l'animal, ces produits présentent une faible toxicité aiguë, en revanche, leur toxicité consécutive à une exposition chronique est bien connue. Beaucoup d'entre eux sont térato-

gènes et induisent une foetotoxicité, une baisse de la fertilité, des troubles endocriniens (anti-oestrogène). De plus, ils provoquent des altérations du système immunitaire, du système nerveux, du métabolisme hépatique... Parmi les différents congénères, les hexachlorodioxines mais surtout la 2,3,7,8-TCDD (la dioxine de Seveso) sont cancérogènes pour les rats et souris. Ces produits apparaissent au cours de processus thermiques accidentels (incendies) ou non (incinération des déchets industriels ou domestiques, traitement de la pâte à papier d'origine végétale, impuretés dans certains herbicides). Ils sont émis dans l'environnement et vont contaminer les écosystèmes terrestres et aquatiques. Par cette voie, ils entrent dans les chaînes alimentaires (trophiques) de l'homme et des animaux d'élevage. Compte tenu du caractère liposoluble des dioxines, on les retrouve particulièrement dans les organismes riches en graisse tels que poissons,



crustacés, lait et produits laitiers, oeufs. En raison d'une faible capacité de transfert vers les tissus végétaux, les graisses végétales sont moins contaminées. S'il est clair que la voie alimentaire est la source d'exposition majeure de la population, on ne disposait jusqu'alors que de données éparpillées sur les teneurs en dioxines dans les aliments. En France, aucune étude représentative n'avait été réalisée pour évaluer l'exposition de la population générale en associant, d'une part, les mesures de contamination des aliments et, d'autre part, les données de consommation. Dans l'étude AFSSA-CSHPF, le nombre important d'échantillons analysés (444 pour les aliments courants et 271 pour les aliments spécifiques du nourrisson et de l'enfant en bas âge), ainsi que la couverture de l'ensemble des principaux aliments vecteurs de dioxines, permet d'obtenir une bonne estimation de l'exposition générale de la population. Il faut souligner que ces données n'avaient, en revanche, pas pour objectif de définir des valeurs représentatives pour chaque catégorie d'aliment (sauf pour l'étude sur le lait demi-écrémé). A cette fin, un plan d'échantillonnage adapté devrait être appliqué. ■

Return of the Beaver

SCOTTISH
NATURAL
HERITAGE



ÉCOSSE / suite de la page précédente...

Ce voyage en Écosse fut également mis à profit pour rencontrer les protagonistes de la tentative (imminente) de réintroduction du castor en Écosse (Forestry Commission - équivalent britannique de l'ONF -, et Scottish Natural Heritage), en rappelant qu'une délégation anglo-écossaise avait été accueillie dans cette perspective par le GMB en 1996 pour visiter les sites à castors du centre-Finistère. Ce fut ici l'occasion, en retour, de "jeter un œil avisé" sur les sites potentiels de réintroduction en Écosse (un site en Argyll, non loin d'Oban, tient la corde), discuter des méthodologies de suivi et des problèmes éventuels de cohabitation avec les activités humaines. Après une étude très poussée de taxonomie, ce sont finalement des castors norvégiens qui émigreront vers l'Écosse. A été enfin abordée l'éventualité de pérenniser une telle collaboration, via un programme de financement pan-européen. ■

Pollution pétrolière de l'Erika : recherche d'hydrocarbures aromatiques polycycliques chez la loutre d'Europe et les mammifères marins en Bretagne et Pays de Loire

Porté conjointement par le GMB/Réseau SOS-Loutres et Oceanopolis, ce programme a été soumis au Ministère de l'Environnement dans le cadre de l'appel d'offre d'évaluation d'impact de la pollution pétrolière de l'Erika. Situés au sommet des réseaux alimentaires, les prédateurs supérieurs que sont la loutre et les mammifères marins (phoque gris et cétacés), concentrent par phénomène de bio accumulation les polluants qu'ils ingèrent via leurs proies. De ce fait, des composés tels que les hydrocarbures peuvent se retrouver à des niveaux bien plus importants que ce qui est détectable (ou non) dans les maillons inférieurs. Ceci peut induire chez ces espèces des effets pathologiques en terme de génotoxicité. Cette étude a pour but de mesurer, en terme d'accumulation de la pollution de l'Erika sur les chaînes alimentaires, le niveau de contamination en hydrocarbures sur des échantillons de ces espèces. Depuis la marée noire de l'Erika, des échantillons ont

été collectés dès janvier 2000 et cette collecte se poursuit. Il est en effet important de prolonger ces prélèvements sur une durée significative afin d'effectuer un suivi pertinent. Les échantillons concernés sont :

- Tissus et sang de mammifères marins morts mazoutés ou non mazoutés (témoins), complétés par des prélèvements sanguins sur des phoques en soins mazoutés et non mazoutés.
- Excréments (épreintes) de loutre prélevés sur des sites côtiers touchés en Bretagne et Pays de Loire, plus éventuellement des échantillons de tissus et de sang de spécimens récupérés morts sur le littoral, mazoutés ou non mazoutés. Ce protocole s'appuie sur un travail méthodologique préalable réalisé à titre expérimental sur les bassins de l'Aulne et du Scorff, pour le compte de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, et ayant permis une adéquation de la méthode. ■

fichier CATICHE : typologie des gîtes à loutres

Cet appel à contribution est toujours d'actualité afin d'élaborer un catalogue plus complet et plus diversifié des gîtes à loutres les plus caractéristiques (taille, configuration, support, emplacement...), notamment pour la préparation un document technique à destination des opérateurs de Contrats de Restauration et d'Entretien des cours d'eau, où l'identification et la prise en compte des gîtes occupés sont déterminantes pour le maintien de l'espèce.

Envoyer photos (diapos ou papier, qui vous seront ensuite retournées) de vos plus belles catiches à Lionel Lafontaine au GMB, un certain nombre d'éléments complémentaires (taille, configuration...) pouvant être ensuite à compléter selon les cas.
(NB : une discrétion sur la localisation effective des gîtes en question est totalement garantie et respectée).

Merci à ceux qui, suite notamment à l'appel à contribution lancé dans le dernier Mammé-Breizh, ont retourné des éléments iconographiques et techniques.

Sur le web...

• Conservation de la loutre et du vison d'Europe :

<http://sciences.univ-angers.fr/ecologie/Lutratutra.html>
<http://sciences.univ-angers.fr/Englutreola.html>

Ces 2 pages, assez peu volumineuses, sont hébergées par le site du laboratoire d'écologie et de biologie animale de l'Université d'Angers, dirigé par Thierry Lodé. Elles détaillent succinctement la biologie et les problématiques de conservation de ces 2 espèces-phares, notamment en Pays de Loire pour la loutre (indices récents en Maine & Loire, jonction nord Loire <-> sud Loire des populations). Une bibliographie complète le texte (liens URL vers résumés).



• Loutre et castor en Nord/Pas-de-Calais

<http://home.nordnet.fr/~sdubie/Otter.Beaver/cnp>

Ce site présente " la réalisation d'une étude sur les potentialités d'accueil du Castor et de la Loutre d'Europe dans le Nord-Pas de Calais qui vise, à travers la préservation d'espèces menacées, la gestion écologique des milieux naturels que constituent les cours d'eau, principaux corridors écologiques des bassins versants de la région. Ainsi, le retour du Castor et de la Loutre d'Europe au sein de rivières du bassin Artois Picardie serait la récompense d'un travail commun de réflexion, de la part des principaux acteurs, sur la préservation et l'évolution des cours d'eau du Nord-Pas de Calais, voire de la réhabilitation écologique de certains d'entre eux. (...) Sous l'effet de symboles puissants à l'image du Castor et de la Loutre d'Europe, l'un des buts serait de faire se rencontrer les divers acteurs et gestionnaires institutionnels de nos fleuves, rivières et ruisseaux, afin que ceux-ci s'écoulent mutuellement et soient amenés à collaborer autour d'un projet de retour potentiel de ces animaux sur les rivières de la région Nord-Pas de Calais. "

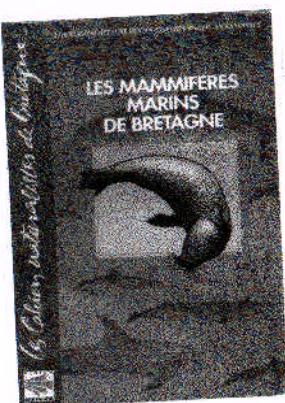


■ Oiseaux et Mammifères : auxiliaires des cultures, de Michel JAY, 204 pages.

Ce livre fait le point sur la lutte intégrée mais en ne se limitant pas aux seuls insectes. Avec une bibliographie très fournie et une large place faite aux chauves-souris, c'est un bouquin super. Seul problème, son coup un peu élevé (200 F). Disponible auprès du *Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes* (Tél : 01 47 70 16 93 / Fax : 01 42 46 21 13 / internet : www.ctirfl.fr)

■ Les Mammifères Marins de Bretagne, dans la collection "les cahiers naturels de Bretagne".

Ce document de 145 pages présente les résultats de 5 années d'un énorme travail sur les dauphins et les phoques bretons réalisé par Océanopolis dans le cadre d'un Contrat-Nature. Un document passionnant.



On a reçu

■ **Le Minioptère** – numéro 14. La feuille de chou des personnes motivées par la protection des chauves-souris en Franche-Comté.

■ **L'Envol des chiros** – numéro 2. Le Bulletin de liaison du groupe chiroptères de la SFEPM (Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères).

■ **La lettre du Muscardin** août-septembre 2000 et octobre-décembre 2000 (bulletin de liaison de la coordination mammalogique du nord de la France)

■ **Le Rhino du Vexin** – Feuille de liaison des chiroptérologues Franciliens (si si, il y a encore des chauves-souris en Ile-de-France !!!)

■ **La lettre n°2 du groupe chauves-souris de Champagne-Ardenne** – novembre 2000.

■ **Arvicola** Tome XII – n°2 et le bulletin de liaison n°40 de la SFEPM.

■ **Elona** - numéro 2 (juin 2000) - revue naturaliste de Bretagne Vivante-SEPNB

■ Feuille de liaison du **Groupe Mammalogique et herpétologique du Limousin** - n° 26 (janvier 2001)

Atlas provisoire des chiroptères

Dans le cadre de l'Atlas national des chiroptères de la SFEPM, le GMB et Bretagne Vivante-SEPNB ont achevé une première cartographie des données bretonnes. Cet atlas provisoire est disponible au siège.

■ **Nouveau : la plaquette "Défense et protection de la nature"** éditée par le Ministère de la Défense. Ce document de 40 pages qui est diffusé gratuitement sur le site internet : www.defense.gouv.fr, présente des exemples de gestion de sites naturels protégés par l'armée.

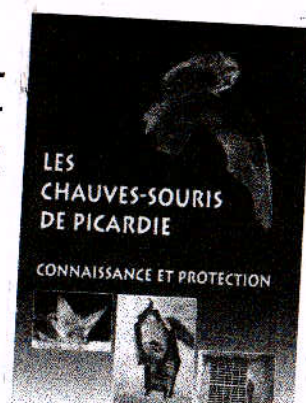
A noter, page 19, l'exemple de fort du Toulinguet (Presqu'île de Crozon) mis en protection pour les Grands rhinolophes. Et, toujours drôle mais efficace, la gestion de pelouses à orchidées par des chars Leclerc (on aime ou pas).



■ **La plaquette (couleurs) de sensibilisation sur les chauves-souris du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.**

■ **La plaquette de sensibilisation "Les chauves-souris de Picardie, Connaissance et Protection"** (34 pages).

Disponible auprès du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (Tél : 03 33 89 63 96 / Fax 03 22 45 35 55) 30 F + Frais de port.



■ **Nouveau sur le net** : la liste de discussions chauves-souris, créée par nos collègues belges : <http://club.voila.fr/dolinfolchauves-souris>

Mammi-brèves...

(Communiquez-nous vos observations pour alimenter cette rubrique) :

■ Une nouvelle colonie de reproduction de Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) d'une centaine d'individus a été découverte cet été en pointe du Raz chez un particulier (J. BOIREAU, J. VERNUSSE), malheureusement elle est menacée par un projet d'aménagement. Affaire à suivre...

■ Fin novembre, à la faveur d'une vague de froid, une première visite de la plupart des sites d'hivernage a pu être réalisée. Elle a permis quelques découvertes intéressantes, parmi lesquelles la progression du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) en Finistère, qui semble se confirmer : deux individus ont déjà été observés cet hiver dans différentes ardoisières du Canal de Nantes à Brest (J. BOIREAU & N. NICOLAS). Espérons que cette tendance va se confirmer et que pour le comptage de février nous battons le record de 4 individus (février 2000).

■ Au même moment, Y. HUBERT et S. RASELOUED découvraient une colonie de 39 Petits rhinolophes dans un souterrain de l'ouest des Côtes d'Armor. Cette découverte est capitale, seulement 82 individus ayant été recensés l'hiver 1998-1999 (J. Ros, 2000, bilan du recensement des chiroptères durant l'hiver 1998-1999, *Elona* n°2).

Découverte des chauves-souris arboricoles

Le samedi 20 janvier dernier, Philippe Pénicaud et Josselin Boireau ont organisé une journée de découverte des chauves-souris arboricoles, qui a rassemblé environ 25 personnes du GMB et de Bretagne Vivante-SEPNB, dans une ambiance fort conviviale et sous un soleil radieux.

Un exposé en salle a précédé une visite d'arbres-gîtes typiques. Aucune chauve-souris n'a malheureusement été vue, mais le principe du gîte arboricole, les méthodes de prospection ainsi que le maniement du matériel ont été bien assimilés par les bénévoles, tous motivés pour poursuivre les recherches de gîtes autour de chez eux.

Espérons que de telles expériences, qui sont aussi un lien entre les bénévoles, pourront se renouveler.



Prospection chauves-souris arboricoles à Trévarez

Le Conseil Général du Finistère vient de nous demander une expertise sur les arbres-gîtes à chauves-souris du Parc du château de Trévarez.

Si vous êtes disponibles et intéressé(e)s par cette prospection, contactez-nous.



Appel pour la création d'un réseau SOS Chauves-souris

Durant l'année 2000, nous avons reçu 150 appels pour le service SOS chauves-souris, qui vise à proposer aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels, des solutions dans le cas de problèmes de cohabitation avec des chiroptères ou des conseils en aménagements pour favoriser la présence de ces derniers. Pour permettre un meilleur suivi des interventions et épauler le chargé de mission, nous proposons de créer un réseau de bénévoles SOS chauves-souris. Sur la base du volontariat, une personne serait en charge des SOS, transmis par le GMB, sur le canton où elle habite (soit un ou deux appels par an sur environs 8 communes). Si vous êtes intéressé pour intégrer ce réseau, contactez le GMB. Un point sera réalisé dans le prochain numéro de Mammi-Breizh.

Participez aux prospections loutre



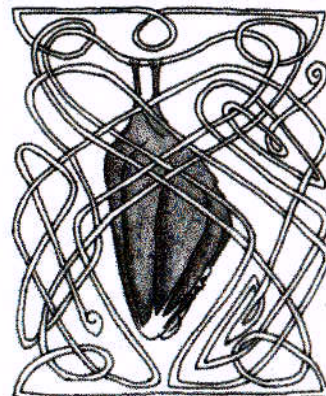
Xavier Grémillet est à la recherche de bénévoles souhaitant participer à des prospections Loutre (recherche d'indices) sur la partie finistérienne du Canal de Nantes à Brest et sur l'Odé. Si vous êtes intéressés, faites-lui part de vos disponibilités au 02 98 73 81 84.

NB : vous n'êtes pas obligés d'être un spécialiste de la Loutre, par contre il est souhaitable d'être un minimum sportif...

Comptages nationaux de Grands rhinolophes

Comme tous les premiers week-ends de février, tous les chiroptérologues de Bretagne sont mobilisés pour recenser de façon exhaustive les Grands rhinolophes hivernants (et dans la foulée les autres espèces de chauves-souris).

Le nombre de sites augmentant sans cesse dans notre zone d'étude, il s'agira de ne pas chômer le week-end du 3 et 4 février 2001. Si vous voulez participer à ces comptages, contactez rapidement le GMB (J. Boireau ou C. Caroff).



Contribuez à enrichir la photothèque du GMB

Las d'utiliser toujours les mêmes photos dans les rapports (merci aux quelques photographes qui ont amorcé la création d'une photothèque), le GMB lance un appel aux bénévoles qui auraient en leur possession des images de mammifères, et particulièrement de chauves-souris : gîtes souterrains, bâtis ou arboricoles, chauves-souris hivernant ou en vol, en portrait ou en groupe, personnes en train de réaliser des suivis scientifiques, des animations, travaux de mise en protection ou de récréation de gîtes etc...

Vos photos, que vous nous autoriserez à utiliser gracieusement, seront maniées avec soin et scannées (les photos papier sont préférables aux diapos), et vous seront retournées rapidement (promis).



Participez à la protection du loup

Le loup, de retour dans les montagnes françaises (non, non, pas dans les Monts d'Arrée !), ne s'y fait pas que des amis. Un des derniers événements (un loup venant d'être tué par balles puis pendu avec un écriteau "raz-le-bol du loup"), montre encore une fois tout le travail qu'il reste à faire pour que sa cohabitation avec l'homme soit un succès. Vous pouvez participer à cette tâche : vous trouverez dans ce Mammi-Breizh une plaquette de soutien aux actions de France Nature Environnement, ainsi qu'une pétition réalisée par cette même association. À diffuser largement.



L'équipe de Mammi-Breizh

Édition et impression : GMB.

Mise en page : Catherine Caroff

Rédacteurs : Josselin Boireau, Catherine Caroff, Xavier Grémillet, Lionel Lafontaine, Nadine Nicolas, Juliette Vernusse.

Illustrations : Forestry Commission / SNH, Ju, Karv, J.M. Loaec, A. Nouallhat, P. Pénicaud, Play Co., Celtic patterns painting book (Aidan Meehan, éd. Thames and Hudson)